

général se succèdent sans interruption. M. Thiers dirige toute la campagne ministérielle et électorale contre le maréchal de Mac-Mahon et se réjouit de voter à la revanche du 24 mai.

La réunion électorale qui vient d'avoir lieu à Laon au profit des candidatures Waddington, Martinet et St-Vallier répond encore à l'une des instructions les plus expressément dictées par M. Thiers.

Avant d'être envoyé en province d'avoir, autant que possible, de ces réunions avant la nomination des députés, afin de lier d'avance le choix à ceux-ci. Les députés, conseillers généraux et d'arrondissement républicains s'étant prononcés, on espère que les conseils municipaux n'oseront aller contre et accepter les députés décidés à voter suivant la consigne du sanhédrin.

Rien ne démontre mieux le vice de l'organisation électorale sénatoriale telle que l'a faite la loi constitutionnelle. Il était évident que les électeurs de droit, dont cette loi se bornait à reconnaître le privilège, se croiraient au-dessus des électeurs à désigner ultérieurement et s'efforceraient de peser sur ces derniers.

Notes que, pour cela, il n'est pas besoin d'une majorité. Aussi la réunion de Laon ne contenait que 13 conseillers généraux sur 38 et 17 ou 18 conseillers d'arrondissement, et ses résolutions n'en paraissent pas moins devoir déseiner la loi et les prophètes.

Dans l'Aude, les bonapartistes et les républicains de toutes nuances, Casimir Périeristes et radicaux ont déjà fait choix de leurs candidats pour le sénat et la Chambre des députés. Des conservateurs... Rien! Est-ce qu'il n'existe pas de conservateurs dans ce département? Il doit cependant y en avoir, puisqu'ils possèdent un important organe. Pourquoi donc le Progrès national garde-t-il le silence?

M. Léonce de La Haye, le rédacteur en chef de ce journal, a fait bonne justice des sophismes et des conséquences qui remplissent le manifeste de M. Casimir Périer, notre excellent confrère termine par les observations suivantes: «En regardant de près, nous inclinons à croire que M. Casimir Périer, qui pose des conditions si difficiles à remplir pour l'avènement de sa République, n'est pas, au fond, aussi républicain qu'il en a l'air.»

BULLETIN ECONOMIQUE

Les derniers avis de New-York nous apportent la nouvelle de plusieurs suspensions de paiements, dont voici les plus importantes.

J. et F. Pearsall, importateurs. Winthrop G. Bay et C^e, commissionnaires en marchandises. Henbach et Sikeis, négociants en perles.

225 créanciers de l'ancienne maison Dunbar, Sherman et C^e, demandaient, au courant de la dernière semaine de 1875, la déclaration de faillite judiciaire, ne pouvant pas s'entendre sur la distribution de l'actif existant.

On lit dans le Journal de Marseille: «Il existe à Barcelone, sur cette terre bénie qu'on appelle l'Espagne, une fabrique de faux billets de banque qui travaille pour l'exportation. En effet, ce ne sont pas des billets de la Banque espagnole que l'on imite, mais bien des billets de banque français que l'on vient changer en l'espèce des Pyrénées. Ces billets sont, paraît-il, d'une imitation parfaite, et il en a été introduit et mis en circulation une grande quantité dans le Midi de la France, depuis Bayonne jusqu'à Toulon. Le 12 juin dernier, alors que l'attention de la police était depuis longtemps éveillée, on parvint à mettre la main sur un nommé Ardaroni, qui cherchait à émettre des faux billets. De là mettre la main sur une bande, il n'y avait qu'un pas, et quelques jours après toute la famille des Ardaroni et celle des Agnio, tous Espagnols, étaient arrêtés. Les faussaires ont comparu, au nombre de six, devant la cour d'assises du Lot et ont été condamnés: le nommé Esteban Agnio, principal accusé, à six ans de réclusion, et les autres accusés à cinq ans de la même peine.»

On lit dans le Quartier Real: «Un député légitimiste a envoyé de Paris au secrétaire de campagne de Sa Majesté la dépêche suivante, que nos lecteurs verront avec plaisir: «Les troupes alphonstines ne passeront pas par le territoire français. Le maréchal l'a formellement déclaré. Personne ne saurait douter de sa parole. Cette dépêche peut être publiée.» «La conduite du maréchal Mac-Mahon, dans cette occasion, ne nous surprend point, et nous l'avions, au contraire, prévue.» «Un noble soldat, chef d'une nation aussi digne que la France, ne pouvait pas agir autrement.» «Nous n'avons jamais douté de la parole du maréchal. Nous douterions encore moins après une déclaration aussi formelle et nette que celle qu'il vient de faire.»

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

DÉPARTEMENT DU NORD
Mairie de la Ville de Roubaix.

REVISION DES LISTES ELECTORALES.
(Exécution des décrets du 2 février 1852, 13 janvier 1866 et de l'art. 2 de la loi du 7 juillet 1874.)
Le maire de la Ville de Roubaix, chevalier de la Légion-d'Honneur, Donne avis que les tableaux de

rectification des listes électorales sont déposés, à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie (Bureau des listes électorales).

Les dits tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant, tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures du soir, et le dimanche de 9 heures à midi.

Les demandes en inscriptions ou en radiations devront être formées dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Hôtel-de-Ville à Roubaix, le 15 janvier 1876,
Le Maire, C. DESCAT.

C'est par erreur que M. Delcourt-Tiers est porté comme absent à la séance du Conseil municipal du 13. Il était présent.

On lit dans l'Echo de la Frontière, de Valenciennes: «On nous assure que M. Thiers a écrit, il y a quelques jours, à Valenciennes, qu'il n'acceptait pas la candidature au Corps législatif, pour le canton de Bouchain, St-Amand et Condé.» «La lutte entre les trois avocats républicains aurait-elle, par hasard, effrayé l'illustre homme d'Etat, et n'aurait-il pas renoncé à mettre d'accord des citoyens qui s'entendent à vouloir passer trois par une porte, alors qu'on ne peut y passer que deux? C'est, en vérité, un problème insoluble, et on pourrait, sans lévérité, offrir un siège inamovible à celui qui saurait le résoudre. Aussi, comprenons-nous fort bien que M. Thiers y ait renoncé.»

On nous apprend que M. Desmoutiers pose sa candidature à la députation dans l'arrondissement de Cambrai.

On nous affirme également que M. Mention se présente comme candidat au Corps législatif dans les trois cantons d'Orchies, Marchiennes et Arleux.

Dans une réunion tenue dimanche à Maubuge, M. de Marcère a exposé son programme politique qui a été chaleureusement accepté par les personnes qui composaient l'auditoire. M. de Marcère se porte donc candidat dans la circonscription de Maubuge (Arrondissement d'Avesnes).

Voici les noms des nouveaux députés cantonaux nommés en séance du 8 décembre 1875 par le Conseil départemental de l'instruction publique:

Canton de Lille-Nord-Est. — MM. Hélin, curé de Saint-Maurice-lez-Lille; Cuvelier, Jules, manufacturier à Fives et rue Royale, 53, Lille; Dujardin, Victor, notaire, boulevard de la Liberté, 125, Lille; Lechat, délégué pour le canton de Lille-Sud-Est.

Canton de Lille-Sud-Ouest. — M. Loyez, Ernest, en remplacement de M. Loyez, Henri, son père, démissionnaire.

Canton de Lannoy. — M. Destombes, curé-doyen, en remplacement de M. Delahaye, son prédécesseur, démissionnaire.

La commission d'instruction primaire du Nord ouvrira sa première session de 1876, à Lille, le lundi 6 mars.

L'ordre des examens a été réglé ainsi qu'il suit:

Aspirantes. — Brevet simple. — 1re série, lundi 6 mars, à huit heures du matin. — 2e série, jeudi 9 mars à huit heures du matin.

Matières facultatives, lundi 13 mars, à huit heures.

Les examens ne seront pas publics.

Aspirants. — Brevet simple. — 1re série, lundi 20 mars, à huit heures du matin. — 2e série, jeudi 23 mars, à huit heures du matin.

Les examens seront publics. Les aspirantes à la direction des salles d'asiles seront examinées à la salle d'asile-modèle, rue des Rogations, à Lille, le jeudi 30 mars. Elle devront produire, avant le 20 février, leur acte de naissance constatant qu'elles ont vingt-et-un ans accomplis, et des certificats attestant leur moralité et indiquant les lieux où elles ont résidé, et les occupations auxquelles elles se sont livrées depuis cinq ans au moins.

Cette semaine, une foule nombreuse est recueillie accompagnant à sa dernière demeure M. Constant Cléty, peintre-décorateur, enlevé d'une manière si inattendue à sa famille et à ses nombreux amis. Tout ce monde montrait par sa présence l'intérêt que méritait, à si juste titre, cette famille si éprouvée et si digne d'estime.

Sur la tombe, M. Armand Labroy, confrère du défunt, a prononcé, au nom de la corporation des peintres, un discours qu'on nous prie d'insérer: «Avant que la terre ne couvre pour toujours les dépouilles de notre cher ami, je viens au nom de tous mes collègues rappeler ce que fut dans la vie privée Constant-Joseph Cléty.» «Je parlerai peu de son talent comme peintre-décorateur, la modestie, qui était son apanage, en souffrirait; de l'avis de tous, il était notre maître et chacun de nous écoutait volontiers les leçons de son expérience. Honoré par lui d'une amitié toute particulière, je viens rendre un dernier hommage à celui qui fut bon époux, père dévoué pour ses enfants,

comme on en rencontre bien peu de nos jours; confrère et ami dévoué, toujours disposé à rendre service.»

«Mon Dieu, que vos desseins sont impénétrables! vous séparez d'une manière si tragique un époux si tendrement aimé de la meilleure des épouses, un père chéri de ses cinq enfants à qui il montra toujours l'exemple de la bonté, de la loyauté et de l'honneur.»

«Secondé par la compagnie que Dieu lui avait donnée; il avait parfaitement compris qu'une bonne éducation chrétienne était le plus beau legs que des parents puissent laisser à leurs enfants. Que de joies on éprouvait dans ce modeste intérieur, et qu'il était beau de contempler de cette famille où régnait toujours l'harmonie d'une franche cordialité, l'union et le respect; jamais on n'en sortait sans en être édifié et sans envier leur sort.»

«Les enfants de M. Cléty se souviendront toujours que leur père leur a laissé un nom honorable entre tous et ils voudront le conserver sans tâche.»

«Mon cher Cléty, nous ne nous disons pas adieu, mais au revoir dans l'éternité!»

On rapporte qu'un incendie considérable a éclaté cette nuit dans la filature de lin de M. Truffaut, maire de Willems. Nos renseignements ne nous permettent pas de dire aujourd'hui les dommages causés par le feu dans l'important établissement en question.

Il vient de passer à Roubaix une héroïne du vol, dont une spécialité était d'aller prendre logement chez divers aubergistes qu'elle dévalisait en se donnant des noms et des lieux d'origine variant suivant les places. Chez Sellose, cabaretier-logeur, rue de l'Alma, elle a pris le nom d'Eugénie Gourdin, soi-disant femme Duthoit, âgée de 32 ans et née à Hérin près de Valenciennes: Après quinze jours, elle disparaissait le 31 décembre dernier, emportant plusieurs effets d'habillements et cinq litres en étain, tout cela pour solder les frais de location.

Du 31 décembre au 8 janvier, elle s'installe chez Lampe, cabaretier, rue Vaucanson. Elle se nomme maintenant Virginie et n'est plus du village d'Hérin, mais de quelque autre lieu des environs de Valenciennes. Conclusion: elle enlève des objets de literie et des litres en étain qu'elle semble affectionner, et voilà Virginie disparue avec ses nouvelles dépouilles. On s'est alors mis sur ses traces. On a eu vent de son passage chez Joby, aubergiste sur la Grand-Place, mais elle n'a posé chez lui qu'une nuit, en se disant de Valenciennes.

Où est maintenant cette ingénieuse Eugénie, Virginie, etc., d'Hérin, de Fumars, de Valenciennes et d'ailleurs? Filée en Belgique, sans doute.

Les deux mauvais sujets, C. Lesur et L. Verdy, les auteurs de l'attaque nocturne dont nous avons parlé hier, ont été condamnés ce matin à chacun quinze jours de prison. Il paraît qu'ils étaient ivres et qu'ils cherchaient plutôt à se battre qu'à dévaliser les passants.

Vient ensuite F. Vandenoosche ou plutôt celui qui chante dans les rues: «Là les petits moulins à vent pour amuser les enfants.» Le 6 janvier, au lieu de faire des petits moulins, il avait absorbé du genièvre en compagnie de sa moitié qui, paraît-il, est aussi forte que lui sous ce rapport. On se querella, puis on en vint aux mains. La femme ne brilla pas puisqu'elle resta sur le carreau sous une horrible volée de coups de pied et de poing.

Le 7, elle voulut reprendre sa revanche; nouvelle brosse. Son fils vint au secours de sa mère; il ne fut pas mieux traité. Or, on dit que ce garçon se conduisit très bien. Exaspéré des mauvais traitements dont sa mère est l'objet, il remit ce jour-là un couteau entre les mains de son père en disant: «Tuez-nous tous les deux, ce sera plutôt fini.»

L'homme aux petits moulins fut si effrayé de ces paroles qu'il saisit le couteau, essaya de s'enlever un bout de son imperceptible nez, et courut chez le commissaire de police, prétendant qu'on avait voulu l'assassiner. On ne tarda pas à connaître la vérité, et les petits moulins devront rester en magasin pendant un mois, c'est-à-dire jusqu'à la sortie de prison de leur propriétaire.

État-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 janv. — Charles Morysso, rue de Soubise, 17. — Philomène Snyrs, rue de Tourcoing, cour Flipo, 3. — Mathilde Lefebvre, rue d'Archevêque, cour Cluquet, 26. — Justine Claeys, Grande-Rue prolongée, cour Bernard, 31. — Victoire Ponchillon, cour Sellose. — Marie Masquelet, rue de l'Ermitage, 29. — Clémence Malfait, rue de Solferino, cour Amé frères. — Edmond Paris, rue de l'Époule, cour Desrousseaux, 3. — Blanche Carrette, rue d'Archevêque, 72. — Céline Neetsoune, au fort Mullier.

Du 14. — Emile Demoor, au Cal de Four, carrières Delcroix. — Laurence Boudimont, rue Sainte-Elisabeth. — Joseph Duhalon, rue de Ma-Campagne, 10. — Jeanne Deselcuse, Grande-Rue, 95. — Marie Desmasures, aux 3 Ponts, 7. — Esther Becois, rue de la Guinguette, cour Denis.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 13 janvier. — Louise Dewitte, 2 mois, rue Alma, cour Frasez, 15. — Julien Cucatze, 3 mois, rue Blanche-maille. — Pierre Delhainet, 2 ans, rue des Charpentiers, cour veuve Pauluis. — Marie Glorieux, 65 ans, ménagère, rue de la Croix, 14. — Fidéline Deboise, 42 ans, lessiveuse, rue Saint-Honoré, 18. — Hélène Pecqueur, 26 ans, lingère, rue Duc 47. — Romain Dhacne, 12 ans, Grande-Rue, cour Lefebvre, 21. — Ernest Fasseu, 2 mois, rue de Tourcoing, 66. — Jean Prate, 65 ans, journalier, rue Duc, 48.

Du 14. — Alfred Servais, 1 an, rue des Parvenues. — Henri Tettelin, 5 mois, au petit Beaumont 21. — Victor Heyman, 26 jours, rue du Fontenoy, 142. — Hortense Deroubaix, 1 an, rue Descléme, cour Lefebvre, 21. — Jeanne Lecocq, 3 jour, rue des Longues-Haies, cour Debaixieux. — Vanlerde, présenté sans vie, rue de Magnotta 14. — Jeanne Halsbeughe, 56 ans, journalière, rue Stephenson, 10. — Joseph Cornil, 11 jours, rue de Luxembourg, cour Warren, 1. — Albert Montier, 4 mois, rue des

Résolles, 4. — Jean-Baptiste Duquesnoy, 74 ans, Hasserand, rue Saint-Antoine, cour Devallée, 1.

MARIAGES du 14 janvier. — Philippe Wagnoe, 21 ans, sans profession, et Marie Dupire, 27 ans, sans profession.

Du 12. — Charles Boulet, 25 ans, ébéniste, et Flore Leroi, 21 ans, tailleuse. — Emile Delannoy, 29 ans, employé de commerce, et Maria Stoppin, 30 ans, sans profession. — Henri Duquenne, 25 ans, cordonnier, et Irma Stoppin, 31 ans, sans profession. — Ferdinand Blondau, 32 ans, orfèvre, et Céline Dupire, 27 ans, sans profession.

Du 13. — Arthur Dewas, 22 ans, boucher, et Mathilde Plamont, 21 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Meens, 22 ans, employé de commerce, et Anne Hermans, 24 ans, modiste.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le lundi 17 janvier 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur EMILE-ÉUGÈNE DELA-MALADRIE (dit Baptiste Jacques), époux de Dame Louise BOUCHEZ, décédé à Roubaix, le 15 janvier 1875, à l'âge de 49 ans et 10 jours. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, le 17 janvier 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DELA-MALADRIE (dit Baptiste Jacques), époux de Dame Louise BOUCHEZ, décédé à Roubaix, le 15 janvier 1875, à l'âge de 71 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le 17 janvier 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur ADELPHÉ-JEAN-BAPTISTE-AUGUSTIN-JOSEPH DUQUENOY, né à Moscou, le 24 février 1834, décédé à Schaerbeek, le 7 décembre 1875. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

BELOQUE. — LES ORÈVRES. — Les grévistes ont fait hier une nouvelle excursion à Charleval, ils ont débouché dans la ville par la rue de Marcelline, vers deux heures de l'après-midi, au nombre d'environ onze à douze cents.

Le même ordre était observé que dans la manifestation précédente. C'étaient également les mêmes meneurs et à peu près les mêmes figures. La chanson seule avait varié: comme dans le Centre, ils répétaient: «Salutaires uns!»

On ne travaille plus ainsi. Cette bande, partie le matin de Golvysart, a traversé successivement Gilly, Montigny, Marcelline et Dampremy, où elle s'est arrêtée un instant sur la place, puis est retournée fort tranquillement à son point de départ.

Quelques ouvriers qui avaient abandonné le travail au charbonnage de Bonne-Espérance, par des ouvriers de la mine de l'Épône, du Trieu-Kaisin, où le travail est interrompu pour cause d'inondation.

Des placards défendant des rassemblements de plus de cinq personnes sont affichés dans la commune de Marcelline. — Même situation qu'hier. Tous nos renseignements indiquent une légère tendance à la reprise, du moins pour Charleroi. (Journal de Charleroi)

On mande de Gand, à l'Echo du Parlement, que des gendarmes ont quitté cette ville pour le Hainaut, par train spécial, hier.

On écrit de Roux au Journal de Charle-

«Un meeting a été tenu à Roux, hier soir, dans le cabaret du sieur Baillet, membre de l'Internationale. Environ deux cents personnes y assistèrent.»

Il se s'en tiennent plus maintenant à protester contre une réduction éventuelle des salaires: pour reprendre le travail, ils ne veulent rien moins qu'une nouvelle augmentation et la création de commissions mixtes chargées de surveiller l'antécédent des mines, de voter les différents entre les ouvriers et les patrons et d'établir une proportion équitable entre la rémunération individuelle et les bénéfices de l'exploitation.

Avant de se séparer, l'assemblée a décidé que les grévistes de Roux et de Jumet se réuniraient ce matin à Courcelles. A la même heure, une autre réunion avait lieu à Golvysart chez le sieur Louvier. Elle était présidée par le nommé Delwarte. Comme à Roux, on comptait environ 200 ouvriers; il y a été dit à peu près les mêmes choses.

On nous rapporte qu'après-hier on a relevé le cadavre d'un homme gelé sur le chemin de Mourcourt. Cet infortuné était venu chez un bressard de Tourcoing; il était indisposé quand il s'est remis en route; le froid l'a saisi et on a fait sa victime.

On nous apprend que le sieur Cavalité, dit Pipe-en-Bois, réfugié de la Commune de Paris, a été signalé hier à M. l'administrateur de la sûreté publique comme se montrant à Charleroi en compagnie d'ouvriers grévistes.

Faits divers

Le Times donne des détails sur la terrible catastrophe qui vient d'arriver sur le Nil à la famille du célèbre explorateur Russell Gurney.

Il paraît, dit le correspondant du Times, que M. Russell Gurney partit en avant pour son voyage d'exploration, laissant derrière lui ses neveux et nièces qui devaient le suivre, aussi promptement qu'ils le pourraient, dans une autre embarcation, la Flora, armée de son équipage ordinaire, d'un bon patron et d'un interprète. Il est d'usage, à cause des bancs de sable, des hauts fonds et des courbes si brusques du fleuve, de mouiller tous les jours à la tombée de la nuit; mais, pour ne pas perdre de temps, la Flora continua sa route malgré l'avis du patron. A neuf ou dix heures du soir, ils étaient à soixante milles de Minieh; il soufflait une forte brise de nord, entremêlée de grains violents; à dix heures ils passaient le Mont de l'Oiseau, dont les pointes les plus basses s'élevaient à plusieurs centaines de pieds au-dessus du fleuve; le Nil n'ayant pas de tributaires sur un parcours de 1,800 milles, diminue de largeur en approchant de son embouchure, et il est plus large au Mont de l'Oiseau qu'au Cairo; il ressemble en cet endroit à la Tamise, au pont de Londres. Le vent tombait à rafales violentes des gorges de la montagne. Au moment où la Flora allait doubler le mont, un grain violent tomba à bord subitement, et avant que le pa-

teau ait pu faire fléchir l'écoutée de son immense voile, la Flora chavirait. Les dames dans leurs cabines, presque tout l'équipage, et le patron lui-même, furent noyés; au milieu de courants rapides, un homme et l'interprète furent seuls capables de gagner la terre à la nage. Au départ du courrier les corps des victimes n'étaient pas encore retrouvés, on espère cependant y réussir. M. Gurney et sa famille étaient très-aimés en Egypte; cette catastrophe y a bien douloureusement impressionné la colonie anglaise, qui commet, du reste, souvent des imprudences sur le Nil; ces embarcations, avec leurs cabines sur le pont, leurs grandes voiles et leurs vergues immenses, demandent la plus grande prudence dès que la brise souffle par grains.

On écrit de Saint-Jean-d'Ateux, canton de Neuvic, à la Dordogne: «Chousserie (Michel), cultivateur, demeurant au village de la Veysrière, fauchait ces jours derniers des bruyères entre ce village et celui de la Chute-Pedrix, lorsqu'il aperçut, à deux pas de lui, un loup de forte taille, qui guettait sa chienne couchée près de là. L'ayant menacé pour le faire fuir, mais inutilement, Chousserie se décida à l'attaquer, et avec la seule arme qu'il eût, sa faux, et lui asséna sur la tête un violent coup de talon de cet instrument. L'animal, bien que grièvement blessé, se rua sur lui, et dans une lutte corps à corps, le mordit furieusement aux yeux, à la joue, au bras et à la jambe, non toutefois sans que Chousserie lui portât plusieurs coups, dont l'un notamment avec la pointe de la faux au milieu de la croupe, où la blessure fut profonde, sans l'abatre cependant.

Le loup s'étant éloigné, Chousserie, tout couvert de sang, se traîna péniblement jusque chez lui, racontant aux personnes qu'il rencontrait, ce qui venait de lui arriver. C'est alors que Chevalier fils, Daraine, Faure fils, habitant au village de la Veysrière, armés de fusils et de fourches de fer, se rendirent en hâte au lieu indiqué et trouvèrent non loin de là, dans les broussailles, le loup sanglant, mais redoutable encore dans sa fureur, car, sur un premier coup de feu dirigé par Daraine, il se précipita sur ce dernier. Une seconde lutte allait s'engager, lorsque Chevalier et Faure terrassèrent enfin, à coups de fourches, ce dangereux animal, qui mesurait 1m70 de longueur sur 0m72 de hauteur, et était âgé de onze ans.

On écrit de Queenstown: Le 8 janvier, à quatre heures et demie du soir, le steamer de la Royal Mail, la City of Brooklyn, s'est abîmé au large du cap Clear avec le trois-mâts italien Emilia, allant de Constantinople à Queenstown. Le trois-mâts a sombré en quelques minutes. Une mousse a été tiré dans l'abordage; deux hommes ont disparu, dont le maître d'équipage; le capitaine et huit hommes ont été sauvés. Le steamer n'a eu que des avaries insignifiantes; après avoir déposé ses dépêches et ses passagers, il a fait route pour Liverpool.

Le même jour, une autre collision avait lieu entre le brick anglais Queen Emma et un brick-gollette français. Les deux bâtiments ont eu des avaries considérables et sont entrés en relâche à Plymouth.

D'après le Moniteur des Assurances, les mines, les établissements préparant la fonte, en Prusse, et placés sous la surveillance des autorités, renfermaient l'année dernière 243,155 ouvriers. Sur ce nombre, il s'est produit 549 cas d'accidents mortels ou 2,238 pour 1,000, ou 1 sur 442 têtes, tandis que l'année précédente, sur 247,594 ouvriers, il s'était produit 620 cas d'accidents mortels, ou 2,504 pour 1,000 ou 1 pour 399 têtes.

Dans les mines de charbon, il s'est produit, sur 161,933 ouvriers, 484 cas d'accidents mortels, ou 1 par 335 têtes. Dans les mines de lignite, qui accusaient déjà l'an dernier une réduction dans le nombre des accidents, l'année 1874 offre une nouvelle réduction. Sur 185,597 ouvriers, 38, ou 1 sur 489, ont perdu la vie.

De même dans les mines métalliques, il y a une réduction dans le nombre des accidents. Sur 53,468 ouvriers, 60, c'est-à-dire 1 sur 924, ont perdu la vie. Dans les extractions d'autres minéraux, sur 7,097 ouvriers, il s'est produit 9 cas d'accidents mortels, soit 1 sur 789 têtes.

La vente annuelle des «rebut» du bureau de poste de Washington aura lieu le 17 courant. On vendra aux enchères 8,534 paquets de toutes sortes, non réclamés. Parmi les articles insérés au catalogue, qui n'a pas moins de trente-six pages, se trouvent au milieu des objets les plus divers et les plus étranges une bibliothèque d'environ 1,500 volumes, une grande quantité de bijouterie tant réelle que fausse, une grande quantité d'horloges à main, des microscopes, des revolvers et nombre d'instruments de pêche.

Une terrible trombe a passé à douze milles et de Hickman (Kentucky) le dimanche soir, 26 du mois dernier, balayant des forêts entières sur sa route. Douze maisons d'habitation et des fermes ont été renversées. Quelques-unes furent hachées en morceaux, et leurs habitants eurent grand-peine à sauver leur vie. Les clôtures en bois mises pour empêcher de traverser la ligne ferrée ont été arrachées et éparpillées. A Mayfield deux personnes furent écrasées sous les ruines de leurs maisons. Un nègre et deux autres personnes furent tués sur d'autres points. L'hôtel de Reelfoot Lake fut jeté par terre, et les voyageurs n'eurent que le temps de s'é-

chapper. Quelques-uns, cependant, furent blessés fortement par les charpentes qui tombaient. La mort et la destruction ont laissés leurs traces sur toute la route de la trombe, dont on entendait le bruit à plusieurs milles.

Le Télégraphe de la Nouvelle-Russie dit qu'à cause des grands froids plus de la moitié de la ville d'Odesa se trouve sans eau et qu'on paye l'eau potable de 3 à 5 c. le vedro. Toutes les mesures tentées par la direction de l'entreprise de eaux pour empêcher la congélation de l'eau dans les conduites étaient restées impuissantes.

Un télégramme d'Irkoutsk daté du 26 décembre annonce que les glaces flottantes du lac Baïkal sont entrées dans l'Angara, qui s'est trouvée prise, par un froid de 40° R., de sorte qu'on la traverse à pied.

Comme explication de cette nouvelle, nous ajouterons que la rapidité du courant de l'Angara empêche ordinairement cette rivière de se couvrir de glace et que sa congélation est un fait complètement exceptionnel.

Une dépêche de Plymouth annonce un abordage entre le brick norvégien Nordkap, chargé de raisins de caisse et venant de Santos pour aller à Rotterdam, et le schooner Annie Edwin, de Jersey, à huit milles de Portland. L'Annie Edwin a sombré au bout d'une demi-heure. L'équipage a été recueilli par le Nordkap et amené à Plymouth hier matin.

Les malles sauvées de l'épave du steamer Deutschland sont arrivées avant-hier, par voie de Boston. Beaucoup de paquets sont plus ou moins endommagés, mais sur un total de 20,000 lettres, une centaine seulement sont totalement illisibles. Deux ou trois lettres enregistrées devront être envoyées au bureau des rebuts. Les paquets renfermant des objets précieux, — traités, bijoux, cadeaux à l'occasion des fêtes, — étaient presque tous rompus, mais avaient généralement conservé leur contenu. Les journaux étaient en assez bon état. (Courrier des États-Unis.)

Parmi les vêtements d'hiver qu'impose la mode figurent les vêtements fourrés.

Les fourrures! Voilà une industrie dans laquelle excelle l'artisan de Paris! Ne cherchez pas ailleurs qu'à Paris une pelletterie parfaitement apprêtée et élégamment adaptée à un vêtement. Ce n'est qu'à Paris que se fait la pelletterie fine, et c'est la grande capitale qui tient la corde dans la préparation et la confection de ces riches et précieux produits.

La mode des fourrures, dit le Journal des Débats, réservée jadis aux classes élevées de la société, s'est développée depuis nombre d'années et a pris rang dans les vêtements portés par la bourgeoisie et le petit monde.

Nous disions que Paris avait la palme pour l'apprêt et l'application des fourrures; mais rendons justice à qui de droit, et ajoutons que beaucoup de pelletteries magnifiquement façonnées viennent de Russie. La Russie et la France sont donc les deux pays où se préparent les plus belles fourrures. Le commerce russe ne nous démentira cependant pas quand nous dirons que, toutes les fois qu'il s'agit d'un travail de choix, la Russie expédie à Paris ses peaux brutes que Paris lui renvoie admirablement préparées et façonnées. Il faut rendre hommage aussi à Lyon, où se préparent les pelletteries du meilleur goût.

Voici maintenant quelles sont les peaux le plus particulièrement estimées et recherchées comme ornement ou doublure de vêtements: En tête de cette énumération doit figurer la peau d'agneau, dont on fait un grand usage. Les plus estimés viennent du Piémont, de la Lombardie et de la Toscane; puis celles du Béarn, de l'Espagne et de la Provence. Une grande célébrité est acquise à la peau d'agneau dite d'Astrakan.

La peau de lièvre et de lapin. Celles de France sont épaisses et douces. Les plus communes servent à la chapellerie. Les angoras et les peaux de lièvres noirs de Russie et de lièvres blancs de Sibérie, sont employés à la fourrure.

Les peaux de chat sont fort employées. La variété en est innombrable: chat domestique, chat sauvage, chat angora, chat-tigre, puis le chat d'Asie, celui de l'Afrique centrale, le chat de la Caférie, ceux du Bengale, d'Égypte, de Java, de la Floride. Ces peaux servent à faire des manchons, des palatines, des tours de cou, des manchettes et des bordures de souliers. On peut comprendre dans les peaux de chat celles du lynx, provenant du nord de l'Asie et de l'Europe, la Sibérie entre autres.

La peau de castor employée aux doublures de vêtements et à la chapellerie. La peau d'hermine, appliquée au costume de la haute magistrature. C'est une fourrure précieuse, d'une blancheur devenue proverbiale, et qui n'est guère employée que pour les manteaux de luxe. C'est la Sibérie qui fournit presque exclusivement l'hermine consommée dans le monde entier.

La peau de loutre. Il y a loutre de mer et loutre de rivière. La première, très-recherchée, vient de la Nouvelle-Angleterre et du Kamtchatka. La loutre de rivière est très-employée par les fabricants de casquettes, par les gantiers et par les tailleurs, pour garantir ou doubler les vêtements.

La peau de martre d'Europe, d'Asie et d'Amérique, très-estimée, celle surtout dite martre zibeline, qui se distingue par le brillant de son poil, qui a la propriété de rester dans le sens où on le couche. Cette espèce provient de Sibérie. Elle est fort chère.